



Communiqué de presse

La CIPR définit ses priorités d'ici 2027 et facilite le mapping de la biodiversité le long du Rhin

Au cours de son Assemblée plénière du 7 juillet 2022 à Bruxelles, la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) a présenté ses priorités d'ici 2027. En outre, un nouveau rapport récemment publié et un Atlas présentent l'évolution des habitats et de la biodiversité le long du Rhin.

Après deux Assemblées plénières en visioconférence en 2020 et 2021 en raison de la pandémie, l'Assemblée plénière de la CIPR a de nouveau eu lieu en présentiel le 7 juillet à Bruxelles sous l'actuelle Présidence de l'Union européenne.

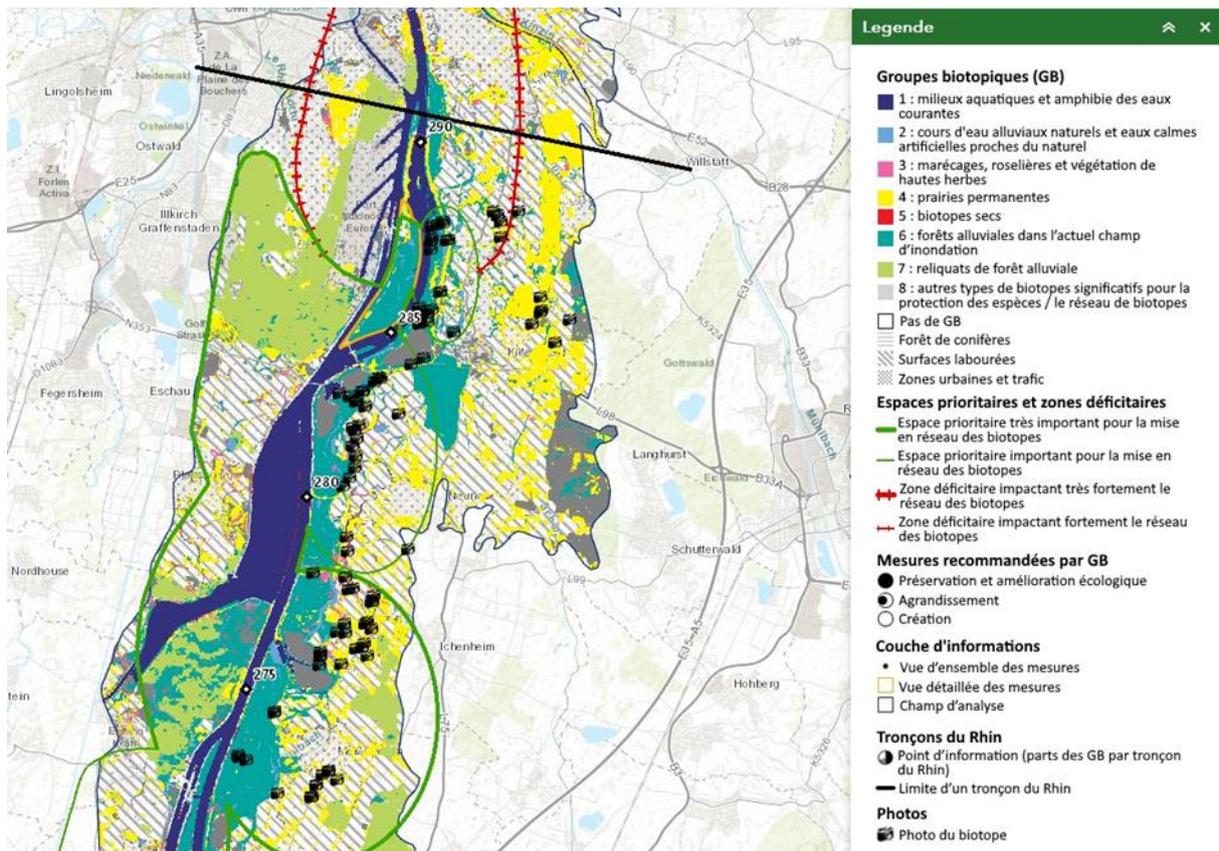
Tâches prioritaires d'ici 2027

Le programme [Rhin 2040](#) adopté au cours de la Conférence ministérielle de 2020 à Amsterdam définit des objectifs de gestion des eaux ambitieux. La vision commune de la CIPR est de faire du bassin du Rhin d'ici 2040 un milieu géré durablement et résilient aux impacts du changement climatique.

Au cours de l'Assemblée plénière, la CIPR a présenté les tâches à finaliser d'ici 2027, afin de continuer à diminuer la pollution de l'eau, d'accroître la biodiversité et de mieux maîtriser les inondations et les étiages, dans une logique d'adaptation efficace au changement climatique. Le nouvel [organigramme](#) et les [mandats](#) publiés sur le site web de la CIPR présentent les tâches des Groupes de travail et groupes d'experts.

L'un des grands chantiers de la CIPR est la mise à jour d'ici 2025 de la stratégie d'adaptation au changement climatique établie en 2015. Entre autres, un large atelier interdisciplinaire sera organisé en 2024, afin de mettre en commun le mieux des expertises disponibles.

Des sites envisageables pour la création de nouveaux espaces de rétention doivent être définis d'ici 2025 sur le Rhin et ses grands affluents. En réaction notamment aux inondations de juillet 2021 qui ont touché certains affluents du Rhin, un atelier sur les crues subites sera organisé en 2023.



Extrait de l'Atlas des biotopes

Un nouveau regard sur les biotopes le long du Rhin

Dans le cadre de l'Assemblée plénière, des informations récentes sur les habitats interconnectés pour la flore et la faune le long du Rhin (le « réseau de biotopes ») ont également été publiées. Le [rapport CIPR n° 284](#) et l'[Atlas des biotopes](#) sont accessibles au public depuis juillet 2022. Ils donnent un aperçu précieux de l'état des biotopes caractéristiques le long de l'axe rhénan, des mesures réalisées et des actions à engager.

Le réseau de biotopes le long du Rhin est thématiqué au sein de la CIPR depuis plus de 20 ans. La nouveauté est que les biotopes sont désormais recensés en majeure partie à l'aide de données satellitaires et que le public intéressé peut les consulter sous forme de cartes interactives en ligne. Grâce aux données satellitaires, l'évolution des biotopes peut à l'avenir être actualisée de manière plus régulière et à grande échelle avec une résolution spatiale élevée. Ceci sera crucial pour permettre à toutes les parties au sein de la CIPR d'élaborer des mesures de restauration de la biodiversité les plus efficaces possible. La méthode est fondamentalement applicable à d'autres bassins fluviaux.

Contact pour toutes questions

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)
 Marc Daniel Heintz
[marcdaniel.heintz\(at\)iksr.de](mailto:marcdaniel.heintz(at)iksr.de)

La CIPR en bref

La Suisse, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Union européenne coopèrent depuis plus de 70 ans, dans le cadre d'une convention internationale, au sein de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) pour concilier les nombreux usages et intérêts de protection de ce fleuve et de son bassin. La coopération transfrontalière a été étendue à l'Autriche, au Liechtenstein, à l'Italie et à la Belgique/Région Wallonne pour coordonner la mise en œuvre de directives européennes.

Veronica Manfredi, membre de l'Union européenne, est l'actuelle Présidente. La Présidente et les organes de la CIPR sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Coblenz (Allemagne).

Voir également www.iksr.org/fr et <https://twitter.com/ICPRhine>